



Améliorer la qualité de l'eau



# Le programme d'actions du Longeron Les actions agricoles

## Contexte



### Le mot de...

**Paul Manceau**  
CO-PRÉSIDENT DU COMITÉ DE PILOTAGE DU LONGERON ET PRÉSIDENT DU SIAEP ROC\*

L'eau produite à partir du barrage du Longeron, est prélevée directement dans la Sèvre Nantaise. Ce captage, désigné comme prioritaire au titre du Grenelle de l'environnement, a fait l'objet ces dernières années d'un **important travail de diagnostic** afin de définir les actions à mettre en place pour améliorer la qualité de l'eau. Le **programme d'actions, élaboré avec les acteurs du territoire**, vise à la fois le maintien des bonnes pratiques, la reconquête de la qualité de l'eau (en lien notamment avec les paramètres phosphore et pesticides)

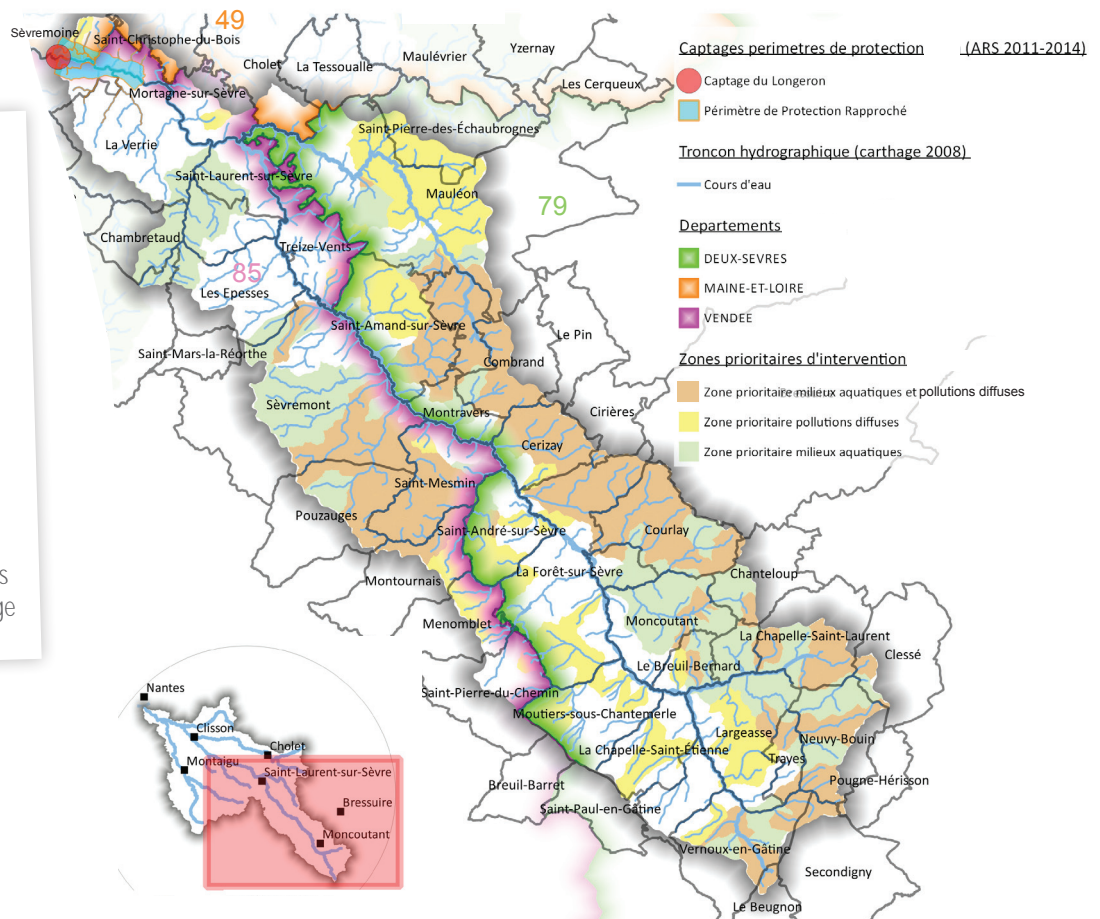
et des milieux aquatiques. Le contrat territorial signé en juillet 2016 permet, notamment, de soutenir un ensemble d'actions proposées par nos partenaires agricoles : Agrobio Deux Sèvres, CAVEB, Chambres d'agriculture des Deux-Sèvres et de Vendée, CIVAM du Haut Bocage, CUMA 85 et 79, Espace Terrena, GAB 85, GRAPEA, CPIE Sèvre et Bocage, Sèvre Environnement et Bocage Pays Branché.

\* SIAEP ROC : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Région Ouest de Cholet, alimenté par le captage du Longeron.

### ZOOM SUR...

### Quelques chiffres...

- 2 Régions (Pays-de-la-Loire, Nouvelle Aquitaine)
- 3 Départements (49, 79,85)
- 56 communes sur l'aire d'alimentation du captage
- 285 km de cours d'eau et d'affluents principaux
- 767,8 km<sup>2</sup> de surface de bassin versant
- 27 000 habitants desservis en eau potable par le captage





## Un programme d'actions multi-thématique

### Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

Document approuvé en avril 2015 qui fixe les objectifs de reconquête de la qualité de l'eau. Il définit également les moyens à mettre en oeuvre pour les atteindre.

Structure porteuse : EPTB Sèvre Nantaise  
 Territoire concerné : bassin versant de la Sèvre Nantaise.

### Le Contrat Territorial (CT)

Contrat passé avec l'agence de l'eau Loire Bretagne en juillet 2016, il permet de financer des actions concrètes et locales visant à répondre aux objectifs et orientations du SAGE.

Une de ses forces, est de mobiliser des partenaires et des subventions pour accompagner la mise en oeuvre de projets.

Structure coordinatrice : EPTB Sèvre Nantaise  
 Maîtrise d'ouvrage: organismes professionnels agricoles, collectivités et associations.  
 Territoire concerné : bassin versant du Longeron.  
 Durée: 5 ans (2015-2019)



### Les Projets agro-environnementaux et climatiques

Documents-cadre qui fixent les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) ouvertes sur le territoire au regard des enjeux.

Structure coordinatrice : EPTB Sèvre Nantaise  
 Partenaires : organismes professionnels agricoles et associations environnementales

## Le programme d'action du Longeron

Il comprend un volet « milieux aquatiques » et un volet « pollutions diffuses » qui visent à :

- Améliorer le fonctionnement des cours d'eau
- Réduire l'usage des intrants (pesticides, fertilisants ...)
- Limiter le transfert des pollutions diffuses vers le cours d'eau.

### Volet Milieux Aquatiques

- Pose de clotures et abreuvoirs
- Végétalisation de berges
- Entretien de la végétation en bord de cours d'eau
- Restauration du lit
- ...

### Volet Pollutions Diffuses

- Diagnostics individuels d'exploitation
- Accompagnements individuels d'agriculteurs
- Animations, démonstrations
- Charte de l'éco-jardinier
- ...

+ d'1,5 millions € pour accompagner les actions agricoles

# Les démarches proposées aux agriculteurs

## Un programme d'actions co-construit avec les acteurs agricoles.

La participation des organismes professionnels agricoles au contrat permet de répondre au mieux aux besoins et aux attentes de chaque exploitation agricole.

Les acteurs agricoles ayant actuellement intégré la démarche sont : Agrobio Deux Sèvres, CAVEB, Chambres d'agriculture des Deux-Sèvres et de Vendée, CIVAM du Haut Bocage, CUMA 85, CUMA 79, Espace Terrena, GAB 85 et GRAPEA. Par ailleurs, l'Association Bocage Pays Branché, l'Association Sèvre Environnement et le CPIE Sèvre et Bocage sont partenaires dans le déploiement des MAEC

Basé sur le volontariat, le programme d'actions est accessible à tous. Il vise le **maintien de l'élevage pâturant** car la surface importante de prairies est reconnue comme l'enjeu majeur du territoire. La **réduction de l'usage des pesticides** est également recherchée.

Les actions sont financées par l'Agence de l'eau Loire Bretagne et les acteurs agricoles.

## Diagnostic Individuel d'Exploitation (DIE)

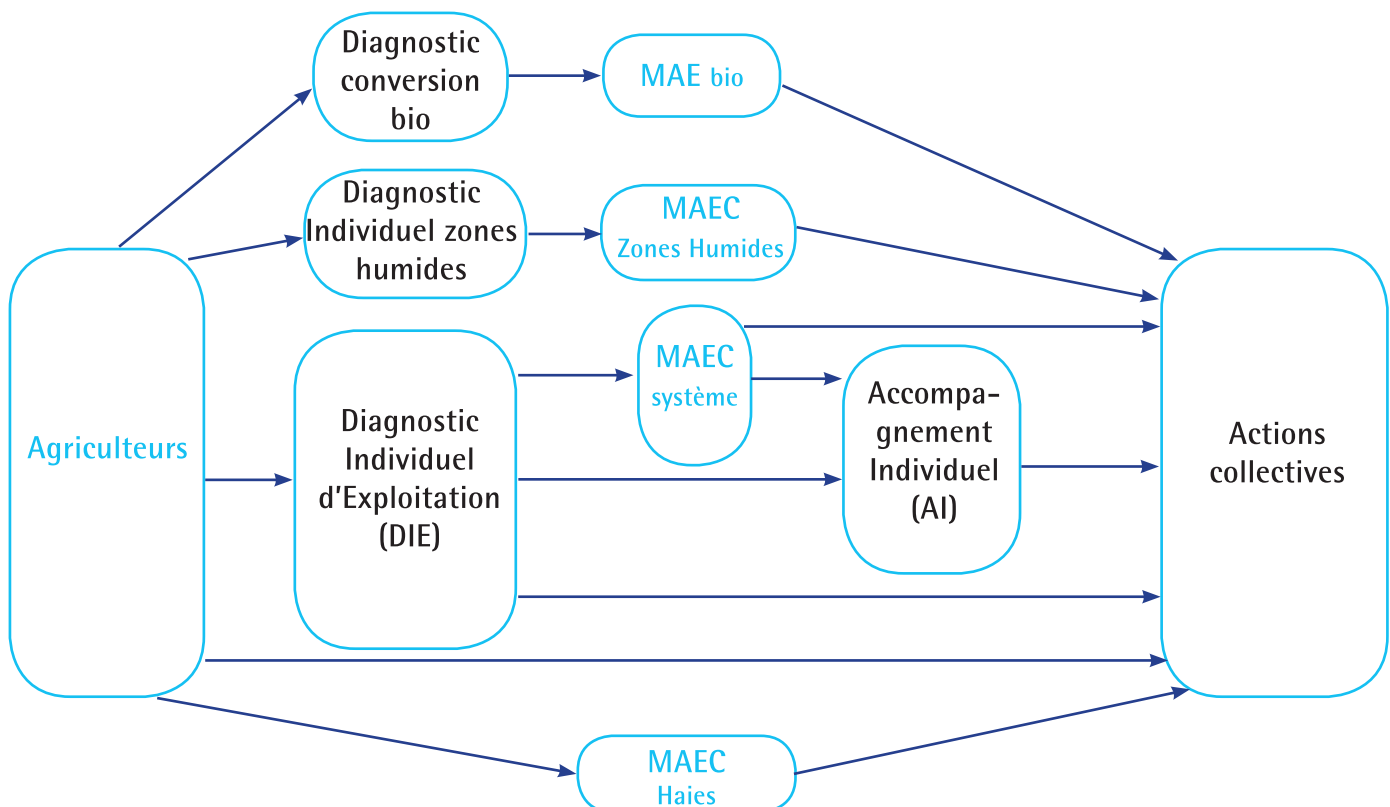
Il est basé sur **une approche globale de l'exploitation et définit l'état initial des pratiques.**

La démarche doit surtout permettre **d'identifier les atouts et faiblesses de l'exploitation**, et de **proposer des techniques et moyens pour soutenir l'exploitation dans la mise en œuvre de pratiques** favorables à la qualité de l'eau.

Bâti avec l'agriculteur, le projet d'exploitation synthétise les intentions de l'agriculteur en **identifiant les moyens à mobiliser** pour parvenir à le mettre en œuvre.

## Accompagnement individuel

Déclenché à la demande de l'exploitant, l'accompagnement individuel donne accès à un accompagnement personnalisé. Ce **suivi individuel renforcé** permet de faciliter la mise en œuvre de son projet.





# Quelles actions pour accompagner les agriculteurs ?

## En groupe, des actions collectives

- Démonstration de matériels de désherbage et d'épandage
- Formations sur l'agronomie
- Formations sur l'autonomie fourragère
- Journée sur les systèmes de production favorable à la qualité de l'eau
- Accompagnement pour la mise en place d'une dynamique collective au sein des agriculteurs bio
- ...

Une programmation des actions collectives est définie chaque année en concertation avec les partenaires agricoles.

## Individuellement, au sein de l'exploitation

- Préservation des berges situées en bord de cours d'eau, pose de clotures et abreuvoirs
- Diagnostic individuel d'exploitation
- Accompagnement technique individuel sur des thématiques choisies : autonomie fourragère, réduction pesticides...
- Campagne d'analyse de sols et d'effluents
- Contractualisation de MAEC
- Conversion en agriculture biologique

La participation aux diagnostics individuels d'exploitation ainsi qu'aux actions collectives est gratuite et sur la base du volontariat. La plupart des accompagnements individuels sont également gratuits.

## Coordination du contrat par l'EPTB Sèvre Nantaise

Coordination générale :  
Julia DESPOIS, animatrice du bassin versant du Longeron  
02.51.80.09.51 - [jdespois@sevre-nantaise.com](mailto:jdespois@sevre-nantaise.com)

Animation agricole :  
Mélanie BAILLARD, chargée de mission agricole  
02.51.80.09.51 - [mbaillard@sevre-nantaise.com](mailto:mbaillard@sevre-nantaise.com)

Le contrat territorial est un outil de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne



Établissement public du ministère chargé du développement durable

## Les partenaires



Établissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise  
10 bis, route de Nid d'Oie - CS 49405 - 44194 Clisson cedex  
[www.sevre-nantaise.com](http://www.sevre-nantaise.com)

